



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU
CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 5 FÉVRIER
2024 À 19H30 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire suppléant Patrick Mathieu ;
Madame la conseillère Nicole Jacques ;
Messieurs les conseillers David Veilleux et Kevin Pomerleau.

Sont également présents :

Serge Vallée, directeur général et Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec le quorum sous la présidence du maire suppléant, Patrick Mathieu.

Ordre du jour de la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GREFFE
 - 3.1 ~~Adoption de procès-verbaux~~ – **REPORTÉE**
 - 3.2 Avis de motion – règlement numéro 2024-512 – règlement sur les dérogations mineures
 - 3.3 Adoption du premier projet de règlement numéro 2024-512 – Règlement sur les dérogations mineures
4. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
 - 4.1 Plan de mise en œuvre 2023
 - 4.2 Regroupement d'achat avec l'UMQ
5. TRAVAUX PUBLICS
 - 5.1 Dépôt d'un appel d'offres sur le site SEAO – acquisition d'un camion benne
 - 5.2 Dépôt d'un appel d'offres sur le site SEAO – traverse d'aqueduc sous la rivière Chaudière
 - 5.3 Dépôt d'un appel d'offres sur le site SEAO – travaux d'infrastructures municipales sur la 40^e Avenue et la 84^e Rue
 - 5.4 Acquisition d'un nouveau véhicule
 - 5.5 ~~Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)~~ – **REPORTÉE**
 - 5.6 Compensation au ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Traverse sous la rivière Chaudière
6. SERVICE DES LOISIRS
 - 6.1 Affichage des infrastructures sportives de la Ville de Beauceville – Demande au ministère des Transports
 - 6.2 Contrat d'accompagnement pour le projet des jeux d'eau
7. URBANISME
 - 7.1 Prolongation du mandat de Vivre en ville
 - 7.2 Prolongation du mandat de Marie-Soleil Gilbert
8. TRÉSORERIE
 - 8.1 Approbation du bordereau des comptes
 - 8.2 Fonds de roulement 2024
9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 9.1 Modification de la politique d'emploi des cadres de la Ville de Beauceville
 - 9.2 ~~Cadets de la police – saison 2024~~ – **REPORTÉE**
 - 9.3 Journée nationale de la promotion de la santé mentale
10. VARIA
 - 10.1 Nomination d'un directeur de l'urbanisme par intérim
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Patrick Mathieu, maire suppléant, constate le quorum et déclare la séance ouverte.





2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R-2024-02-8026

IL est proposé par Nicole Jacques appuyé par - et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. **GREFFE**

3.1 **~~ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX~~ – REPORTÉE**

3.2 **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-512 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

Kevin Pomerleau donne un avis de motion que le règlement numéro 2024-512 – règlement sur les dérogations mineures sera adopté à une séance ultérieure.

Ce règlement a pour but de déterminer les conditions d'exercice d'une demande de dérogation mineure et la concordance à une nouvelle réglementation.

3.3 **ADOPTION DU PREMIER PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-512 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit moderniser son règlement sur les dérogations mineures ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville vient de donner un avis de motion qu'elle souhaitait adopter le règlement numéro 2024-512 - règlement sur les dérogations mineures ;

R-2024-02-8027

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville adopte le projet de règlement numéro 2024-512 – règlement sur les dérogations mineures ;

QUE la Ville mandate Sandra Bernard, greffière, afin de déterminer la date de la consultation publique si requis.

4. **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

4.1 **PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE la MRC Beauce-Centre a élaboré son projet de schéma de couverture de risque en sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité locale de la MRC doit adopter pour son territoire un plan de mise en œuvre dudit schéma qui sera intégré à celui-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Beauce-Centre doit déposer son rapport d'activités 2023 (étant l'an 7) de son plan de mise en œuvre ;

R-2024-02-8028

IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Beauceville adopte son plan de mise en œuvre en sécurité incendie à être intégré au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Beauce-Centre ;

QUE la Ville de Beauceville adopte le rapport d'activités 2023 (étant l'an 7).

4.2 **MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ACHAT DE PRODUITS UTILISÉS EN SÉCURITÉ-INCENDIE**

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de tuyaux incendie et d'habits de combats pour pompiers;





ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au «Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée, à chaque appel d'offres du regroupement, sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des tuyaux incendies dans les quantités nécessaires pour ses activités;

R-2024-02-8029

IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité confie à l'UMQ le mandat de préparer en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achats regroupés de tuyaux incendies nécessaires pour ses activités ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées relativement à l'appel d'offres public # SI-2024 ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat pour sa durée; soit du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, avec possibilité de prolonger jusqu'au 30 juin 2026 ;

QUE la Municipalité procédera à l'achats de tous les différents produits inscrits au contrat, auprès des fournisseurs-adjudicataires désignés et selon les termes établis au contrat résultant du processus d'appel d'offres SI-2024 ;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ lui facturera un frais de gestion pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement. Ces frais de gestion représentent un pourcentage du montant total des achats réels faits, tel que rapporté dans les rapports de ventes fournis par les fournisseurs-adjudicataires. Pour le présent mandat SI-2024, ce pourcentage est établi à 1.00 % (ou 250.00 \$ minimum sur 2 ans) pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.00 % (ou 300.00 \$ minimum sur 2 ans) pour les non-membres ;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 DÉPÔT D'UN APPEL D'OFFRES SUR LE SITE SEAO – ACQUISITION D'UN CAMION BENNE

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite procéder à l'acquisition d'un camion benne pour son service des travaux publics ;

R-2024-02-8030

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;





QUE la Ville autorise Sandra Bernard, greffière, ou Mélissa Rodrigue, assistante-greffière, à publier un appel d'offres publique sur le site du SEAO concernant le contrat d'acquisition d'un camion benne.

5.2 DÉPÔT D'UN APPEL D'OFFRES SUR LE SITE SEAO – TRAVERSE D'AQUEDUC SOUS LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite construire une nouvelle traverse d'aqueduc sous la rivière Chaudière ;

R-2024-02-8031

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville autorise Sandra Bernard, greffière, ou Mélissa Rodrigue, assistante-greffière, à publier un appel d'offres publique sur le site du SEAO concernant le contrat de traverse d'aqueduc sous la rivière Chaudière.

5.3 DÉPÔT D'UN APPEL D'OFFRES SUR LE SITE SEAO – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SUR LA 40^E AVENUE ET LA 84^E RUE

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite faire des travaux d'infrastructures municipales sur la 40^e Avenue et la 84^e Rue ;

R-2024-02-8032

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville autorise Sandra Bernard, greffière, ou Mélissa Rodrigue, assistante-greffière, à publier un appel d'offres publique sur le site du SEAO concernant le contrat d'infrastructures municipales dans la 40^e Avenue et la 84^e Rue.

5.4 ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite procéder à l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour sa flotte de véhicule ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu un prix pour un véhicule Ford F-250 Super Duty 2024 au montant de 67 779,00 \$, plus les taxes applicables de Beauce Auto 2000 inc. ;

R-2024-02-8033

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville procède à l'acquisition du F-250 Super Duty 2024, tel que décrit à l'offre datée du 1er février 2024, au montant de 67 779,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE la Ville mandate Stéphane Poulin, directeur des travaux publics afin de signer le contrat de vente et toute autre documentation nécessaire à l'acquisition de ce véhicule ;

QUE la Ville mandate Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, afin de procéder à la signature du contrat de vente et tout autre documentation nécessaire au transfert du véhicule auprès de la Société d'assurance automobile du Québec ;

QUE la somme soit payée à même le fonds de roulement.

5.5 PROGRAMME POUR L'ÉLABORATION DES PLANS DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP) – REPORTÉE

5.6 COMPENSATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS – TRAVERSE SOUS LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a fait une demande de certificat d'autorisation au





ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre de son projet de traverse sous la rivière Chaudière ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a transmis, le 26 janvier 2024, une lettre indiquant que ces travaux demandaient une compensation financière de 25 689,56 \$, avant l'émission dudit certificat d'autorisation ;

R-2024-02-8034

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville accepte de payer cette compensation de 25 689,56 \$ au nom du ministre des Finances ;

QUE Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer et transmettre au MELCCFP tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution ;

QUE la somme soit payée à même le règlement d'emprunt numéro 2021-455.

6. SERVICE DES LOISIRS

6.1 AFFICHAGE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville souhaite promouvoir ses infrastructures sportives en bordure du boulevard Renault ;

CONSIDÉRANT QUE le boulevard Renault est de compétence provinciale ;

R-2024-02-8035

IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'affichage de quatre (4) panneaux de regroupement d'équipements publics (soit deux panneaux recto-verso) indiquant les quatre (4) activités visées, étant la piscine publique intérieure, le terrain de baseball, la patinoire extérieure et le terrain de tennis, aux intersections du boulevard Renault avec la 107^e Rue et la 125^e Rue, en collaboration avec le ministère ;

QUE la Ville mandate François Langevin, directeur du service des loisirs, afin de signer et transmettre la demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

6.2 CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE PROJET DES JEUX D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite procéder à l'installation de jeux d'eau sur son plateau sportif ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une offre de service de Techni-Consultant inc., au montant de 14 500,00 \$, plus les taxes applicables, le 31 janvier 2024, afin de l'accompagner dans les démarches préparatoires requises ;

R-2024-02-8036

IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville octroie le mandat de services professionnels pour des jeux d'eau à Techni-consultant inc., au montant de 14 500,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE la Ville mandate François Langevin, directeur du service des loisirs, afin de signer le contrat de services ;

QUE la somme soit payée en partie par la subvention du PSISRPE et en partie par la Fondation des sports et des loisirs de Beauceville.

7. URBANISME

7.1 PROLONGATION DU MANDAT DE VIVRE EN VILLE





CONSIDÉRANT QUE la Ville a octroyé un contrat de services à l'organisme Vivre en ville pour l'accompagnement lors des démarches de consultations publiques récemment débutées ;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures octroyées est épuisée ;

CONSIDÉRANT la nouvelle offre de services reçue de Vivre en ville le 1^{er} février 2024, au montant de 10 200,00 \$, plus les taxes applicables, couvrant une banque d'heures de 120 heures et qui sera facturée au temps réel utilisé ;

R-2024-02-8037

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville octroie la prolongation du contrat de services pour une nouvelle banque d'heures de 120 heures à l'organisme Vivre en ville, qui sera facturée pour les heures réellement utilisées, au montant total approximatif de 10 200,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE la Ville mandate Dominique Lamarre, coordonnatrice afin de signer cette entente de services et tout autre document afin de donner effet à la présente résolution ;

QUE la somme soit payée à même la subvention découlant de la convention signée avec le bureau de projet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les projets de réaménagements résilients.

7.2 PROLONGATION DU MANDAT DE MARIE-SOLEIL GILBERT

CONSIDÉRANT QUE la Ville a octroyé un contrat de services à Marie-Soleil Gilbert pour l'accompagnement lors des démarches de consultations publiques récemment débutées ;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures octroyées est presque épuisée ;

CONSIDÉRANT la nouvelle offre de services reçue de Marie-Soleil Gilbert le 2 février 2024, au montant de 8 547,50 \$, plus les taxes applicables, couvrant une banque d'heures de 118,5 heures et qui sera facturée au temps réel utilisé ;

R-2024-02-8038

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville octroie la prolongation du contrat de services pour une nouvelle banque d'heures de 118,5 heures à Marie-Soleil Gilbert, qui sera facturée pour les heures réellement utilisées, au montant total approximatif de 8 547,50 \$, plus les taxes applicables ;

QUE la Ville mandate Dominique Lamarre, coordonnatrice afin de signer cette entente de services et tout autre document afin de donner effet à la présente résolution ;

QUE la somme soit payée à même la subvention découlant de la convention signée avec le bureau de projet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour les projets de réaménagements résilients.

8. TRÉSORERIE

8.1 APPROBATION DU BORDEREAU DES COMPTES

R-2024-02-8039

IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité ;

QUE le bordereau des comptes daté du 2 février 2024 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

8.2 FONDS DE ROULEMENT 2024

Considérant que la Ville a voté, dans son budget 2024 différentes dépenses devant être payées à même le fonds de roulement 2024 ;





Considérant que ces éléments ont été présentés au conseil de la Ville au préalable et qu'ils ont pu émettre leurs commentaires ;

R-2024-02-8040

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

D'adopter le fonds de roulement 2024, tel que soumis.

9. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.1 MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'EMPLOI DES CADRES DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE

CONSIDÉRANT QUE les conditions de travail du directeur général étaient adoptées à la pièce et qu'une constance devait être établie ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a émis ses recommandations au conseil ;

R-2024-02-8041

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

QUE l'échelle salariale ci-jointe soit ajoutée à la politique des cadres de la Ville de Beauceville pour le poste de directeur général ;

QUE cette échelle entre en vigueur rétroactivement au premier janvier 2024 ;

QUE les autres conditions de la politique des cadres de la Ville demeurent inchangées ;

QUE la Ville mandate Mélanie Quirion, directrice-générale adjointe et trésorière afin de signer les documents requis aux fins d'exécution de la présente résolution.

9.2 CADETS DE LA POLICE – SAISON 2024 – REPORTÉE

9.3 JOURNÉE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble » ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

R-2024-02-8042

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville de Beauceville proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive le 13 mars et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « S'ACCEPTER, c'est être soi-même ensemble ».





10. VARIA

10.1 NOMINATION D'UNE DIRECTRICE DE L'URBANISME PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE le directeur de l'urbanisme est absent pour des raisons personnelles ;

CONSIDÉRANT QUE, dans l'intérim, il y a lieu de nommer une personne au titre de directeur ou directrice de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE madame Dominique Lamarre travaille déjà dans le département d'urbanisme et est qualifiée pour ce poste ;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par la direction générale de la Ville ;

R-2024-02-8043

IL est proposé par Nicole Jacques, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité ;

QUE la Ville nomme Dominique Lamarre au titre de directrice de l'urbanisme par intérim de la Ville de Beauceville ;

QUE son traitement sera celui prévu par la politique des cadres de la Ville de Beauceville ;

QUE cette nomination soit effective à compter des présentes.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Robert Dionne : demande une dérogation envers les règlements sur les petits animaux en zone urbaine, particulièrement les poules. Que c'est une question qui aide la santé mentale.

Patrick Mathieu – indique qu'on va se pencher sur la question.

Kevin Pomerleau propose que le citoyen fasse une demande formelle. Patrick Mathieu propose qu'on regarde cela en CCU.

Le citoyen pense peut-être 2 poules.

Hélène Doyon : demande pour la 40^e et 84^e, si c'est pour un développement. Kevin Pomerleau indique que c'est une mise à niveau des infrastructures en place, qui sont âgées.

Tommy Wickens : piste cyclable est déneigée l'hiver. Il indique qu'il faudrait des pancartes pour indiquer que ce n'est pas déglacé, pour éviter les recours. Patrick Mathieu indique que c'est une bonne idée. Patrick Mathieu dit que des poubelles aussi s'en viennent.

Monsieur Wickens : 91^e Rue, le coin avec Axe Auto, il y a des déneigeurs, sur la 91^e Rue entre la 7^e et la 9^e Avenues, ils poussent la neige sur le trottoir. Les trottoirs ne sont pas déneigés. Patrick Mathieu demande que ce soit transmis aux travaux publics. Monsieur Wickens indique que le déneigement n'est pas toujours fait sur les trottoirs lorsque les élèves se rendent à l'école. Patrick Mathieu fait la demande que le suivi de notre employé soit plus serré pour le déneigement des trottoirs. Kevin Pomerleau demande si c'est les trottoirs vers l'école de Léry seulement. Le citoyen indique que c'est aussi vers l'école secondaire.

Tommy Wickens : stationnement de la cabane à sucres dans Fraser. Patrick Mathieu dit qu'ils ont commencé à faire des travaux, mais qu'il ignore le but des travaux. Patrick Mathieu dit que de la sensibilisation a été faite.

Tommy Wickens souligne que la chapelle Fraser a fait attention à la propreté et aux stationnements.

Tommy Wickens demande si la Ville a vendu des terrains vacants. Patrick Mathieu répond que non.

Sébastien Roy, Éclaireur-Progrès. Traverse d'aqueduc. Cela fait longtemps, qu'il y a eu plusieurs tentatives. Serge Vallée répond que les démarches ont été complexes et longues. On modifie la façon d'effectuer les travaux. Patrick Mathieu dit qu'on est rendu là, mais qu'on veut limiter les coûts.

Jacques Légaré demande si les travaux sous la rivière vont être identiques à ce





qui est déjà présent. Si cela règle le problème de pression. Sébastien Roy demande si c'est une réparation de la conduite. Serge Vallée indique que c'est une nouvelle conduite. Serge Vallée indique aussi que cela sera payé par la TECQ à 100 %.

Jacques Légaré : règlement sur les dérogations mineures. Pourquoi on parle de l'adopter plus tard. Sandra Bernard répond qu'on a adopté le projet, pas le règlement.

Jacques Légaré demande combien d'heures pour le premier mandat de vivre en ville et Marie-Soleil Gilbert. Réponse commune : environ le même nombre.

Jacques Légaré demande si la nouvelle politique change la façon dont est payé le directeur général. Nicole Jacques dit qu'il n'y a jamais eu d'échelle salariale pour le directeur général dans la Ville, mais qu'il y en avait une pour tous les autres. Jacques Légaré demande si cela exclut les bonus. Réponse de Nicole Jacques : il n'y a aucun bonus.

Tommy Wickens : si la demande pour les animaux de ferme est refusée, par respect pour les autres, que le traitement soit le même pour tous. Patrick Mathieu dit que c'est dans une réflexion globale, qu'il y a des risques, qu'on pourrait faire une publication pour en parler.

Nicole Jacques dit qu'elle remercie et félicite tous les participants à la première consultation publique. La 2^e aura lieu au club de golf de Beauceville, étant donné son succès.

Nicole Jacques indique qu'un tournoi d'hockey va avoir lieu dans les prochaines semaines. Elle demande aux citoyens d'être prudents et accueillants.

Kevin Pomerleau souligne nos rendez-vous d'hiver qui sont débutés, que la programmation est disponible dans le calendrier que les citoyens ont reçu et sur le site Internet de la Ville. Il remercie les organisateurs et le cercle des Fermières.

Patrick Mathieu souligne le décès de la Fée Orange, Tommy Groleau et d'autres. Il offre ses sympathies à toutes les personnes touchées.

Patrick Mathieu revient sur les consultations publiques. Il encourage la population à participer. Que la beauté de notre relief a été souligné lors de la première consultation.

Nicole Jacques souligne qu'elle a trouvé agréable de voir des personnes de tous les âges lors de la première consultation.

Patrick Mathieu souhaite une belle saison des sucres et indique aux motoneigistes d'être prudents.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2024-02-8044

IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Nicole Jacques et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Fin de la séance :

20h30

PATRICK MATHIEU, Maire suppléant

SANDRA BERNARD, greffière





Ville de Beauceville Échelle salariale 2024

| Échelon | DG |
|---------|---------|
| 2024 | |
| 1 | 87 000 |
| 2 | 89 175 |
| 3 | 91 404 |
| 4 | 93 689 |
| 5 | 96 032 |
| 6 | 98 433 |
| 7 | 100 893 |
| 8 | 103 416 |
| 9 | 106 001 |
| 10 | 108 651 |
| 11 | 111 367 |
| 12 | 114 152 |

